



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1^{er} JUIN 2026

ORDRE DU JOUR

➤ **Gestion institutionnelle**

- ◆ Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 février 2026

➤ **Gestion financière**

- ◆ Réalisation d'emprunts
- ◆ Remboursements anticipés

➤ **Gestion patrimoniale**

- ◆ Ventes d'éléments du patrimoine – *Délibérations communiquées sur demande au siège social*
- ◆ Acquisition foncière à PARON pour la réalisation d'une voirie

➤ **Gestion locative**

- ◆ Autorisation d'installation de caméras sur notre patrimoine à Saint-Florentin

➤ **Gestion des moyens**

- ◆ Contrat de travail de la Directrice générale : Part variable - *Délibération communiquée sur demande au siège social*

➤ **Questions diverses**

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.1 – GESTION INSTITUTIONNELLE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FEVRIER 2026

Sonia PATOURET, Présidente de Domanys, demande aux membres du Bureau du Conseil d'Administration s'ils ont des observations à formuler concernant le procès-verbal de la réunion du 23 février 2026 (*joint en annexe*).

Aucune observation n'est formulée.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal du Bureau du Conseil d'Administration du 23 février 2026.

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.2.01 – GESTION FINANCIERE – AUTORISATION D'EMPRUNTS - 57 LOGEMENTS EN VEFA RUE PAUL DOUMER A AUXERRE

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, informe les administrateurs que le sujet a déjà été présenté et autorisé par le Conseil d'Administration du 9 décembre dernier.

Les caractéristiques techniques de la construction des 57 logements à Auxerre, rue Paul Doumer, permettant de bénéficier de l'enveloppe de prêt PHB 2.0 initialement attribuée à l'opération de St Moré, il est nécessaire de présenter le nouveau plan de financement.

♦ Réalisation de prêts Foncier + Construction auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de la construction de 57 logements en VEFA, rue Paul Doumer à Auxerre.

Prêts Foncier pour un total de 1 752 000 € répartis comme suit :

Prêt Foncier PLS :

Montant : 693 000 €

Durée totale du prêt : 70 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.52 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêt Foncier PLUS :

Montant : 452 000 €

Durée totale du prêt : 70 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.42 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêt Foncier PLAI :

Montant : 607 000 €

Durée totale du prêt : 70 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat +0.42
pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêts Construction pour un total de 1 216 046 € répartis comme suit :

Prêt Construction PLS :

Montant : 720 021 €

Durée totale du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat +
1.11 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêt Construction PLUS :

Montant : 267 724 €

Durée totale du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat +
0.60 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêt Construction PLAI :

Montant : 228 301 €

Durée totale du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat -
0.20 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Prêts PHB AMI 2.0 pour un total de 51 900€ :

Montant : 51 900 €

Durée totale du prêt : 40 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : 0% pendant 20 ans et ensuite Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.6 pdb pendant 20 ans.

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : Simple révisabilité

Plan de financement récapitulatif de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT VEFA NEXITY AUXERRE		
MODE DE FINANCEMENT	TYPE DE PRÊT / SUBVENTION	MONTANT
Prêts CDC	Prêts Foncier PLS	693 000,00 €
	Prêts Foncier PLAI	607 000,00 €
	Prêts Foncier PLUS	452 000,00 €
	Prêts Travaux PLS	720 021,00 €
	Prêts Travaux PLAI	228 301,00 €
	Prêts Travaux PLUS	267 724,00 €
	Prêt PHB 2.0	51 900,00 €
	TOTAL PRETS CDC	3 019 946,00 €
Autre prêt	Prêt Action Logement PLAI	741 869,00 €
	Prêt Action Logement PLS	841 282,00 €
	Prêt Action Logement PLUS	545 598,00 €
	TOTAL PRETS ACTION LOGEMENT	2 128 749,00 €
Subvention	Etat PLAI	124 254,00 €
	Action Logement PLAI	317 944,00 €
	Action Logement PLS	360 549,00 €
	Action Logement PLUS	233 828,00 €
	TOTAL SUBVENTIONS	1 036 575,00 €
Fonds Propres		695 111,29 €
	TOTAL	6 880 381,29 €

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale, ou les cadres de l'organisme auxquels elle a pu donner délégation, à signer les contrats réglant les conditions de ces prêts et les demandes de réalisation des fonds.

La Présidente,

Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.2.02 – GESTION FINANCIERE – AUTORISATION D’EMPRUNTS - 8 LOGEMENTS A FLOGNY LA CHAPELLE

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, informe les administrateurs de la réalisation d'un **prêt PAM** auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement des travaux de réhabilitation de 8 logements à Flogny-la-Chapelle.

Montant : 145 000 €

Durée totale du prêt : 25 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Plan de financement récapitulatif de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION DE 8 LOGEMENTS A FLOGNY-LA-CHAPELLE					
EMPLOIS			RESSOURCES		
Typologie		MONTANT	MODE DE FINANCEMENT	TYPE DE PRÊT / SUBVENTION	MONTANT
Réha Flogny-La-Chapelle	FONCIER	- €	Prêts CDC	Prêts PAM	145 000,00 €
	TRAVAUX	173 527,41 €			
	HONORAIRES	8 293,00 €	Fonds Propres		36 820,41 €
	TOTAL	181 820,41 €	TOTAL		181 820,41 €

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale, ou les cadres de l'organisme auxquels elle a pu donner délégation, à signer les contrats réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation des fonds.

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.2.03 – GESTION FINANCIERE – AUTORISATION D'EMPRUNTS - 4 LOGEMENTS A TOUCY

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, informe les administrateurs de la réalisation d'un **prêt PAM** auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement des travaux de réhabilitation de 4 logements à Toucy.

Montant : 160 000 €

Durée totale du prêt : 25 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Différé d'amortissement : néant

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 pdb

Taux annuel de progressivité des échéances : 0,50% (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Plan de financement récapitulatif de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION DE 4 LOGEMENT A TOUCY					
EMPLOIS			RESSOURCES		
Typologie		MONTANT	MODE DE FINANCEMENT	TYPE DE PRÊT / SUBVENTION	MONTANT
Réha TOUCY	FONCIER	- €	Prêts CDC	Prêts PAM	160 000,00 €
	TRAVAUX	154 346,65 €			
	HONORAIRES	6 349,11 €	Fonds Propres		695,76 €
	TOTAL	160 695,76 €	TOTAL		160 695,76 €

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la Directrice générale, ou les cadres de l'organisme auxquels elle a pu donner délégation, à signer les contrats réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation des fonds.

La Présidente,


Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

**4.2.208.2.04 – GESTION FINANCIERE – REMBOURSEMENTS ANTICIPES D’EMPRUNTS
CAISSE DES DEPOTS SUR DU PATRIMOINE VENDU OU DEMOLI**

Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, informe les administrateurs que suite à la vente de logements sur les années 2024 et 2025 et aux démolitions, les prêts sollicités auprès de la Caisse des dépôts doivent faire l’objet d’un remboursement anticipé.

N° DE CONTRAT	INDICE	MARGE (%)	TAUX (%)	ENCOURS AU 20/08/2026	DUREE RESTANTE en année(s)
1173104	LIVRET A	-0,20	1,30	88 678,89	34
1232611	LIVRET A	-0,20	1,30	8 746,97	26
1238712	LIVRET A	-0,20	1,30	19 543,15	25
1287269	LIVRET A	0,60	2,10	18 939,82	26
1287294	LIVRET A	0,60	2,10	58 359,94	32
1307666	LIVRET A	0,95	2,45	12 112,46	30
1307667	LIVRET A	0,60	2,10	64 324,59	30
1307685	LIVRET A	0,90	2,40	15 475,63	32
1307709	LIVRET A	0,90	2,40	10 730,55	33
1307746	LIVRET A	0,60	2,10	46 563,09	29
1307759	LIVRET A	0,60	2,10	43 182,12	29
1326987	LIVRET A	1,20	2,70	464 711,49	19
1326988	LIVRET A	1,20	2,70	1 893,90	13
1326992	LIVRET A	1,20	2,70	65 780,12	19
1327004	LIVRET A	0,60	2,10	2 803,97	24
1327005	LIVRET A	0,60	2,10	86 401,61	24
1327007	LIVRET A	0,60	2,10	4 141,16	25
1327022	LIVRET A	0,60	2,10	17 303,79	25
1327023	LIVRET A	1,20	2,70	2 954,29	12
1354872	LIVRET A	1,00	2,50	43 308,94	25
1354873	LIVRET A	1,00	2,50	315 008,33	18
1354879	LIVRET A	1,00	2,50	259 291,80	19
1354880	LIVRET A	0,61	2,11	60 972,06	23
1354881	LIVRET A	1,00	2,50	5 922,99	26
1354884	LIVRET A	1,00	2,50	12 765,35	23
1354898	LIVRET A	1,00	2,50	44 584,83	25
1354901	LIVRET A	1,00	2,50	1 676,22	24
1354912	LIVRET A	0,60	2,10	54 245,84	27
1354919	LIVRET A	0,60	2,10	25 065,22	24
1354928	LIVRET A	0,60	2,10	9 931,77	14
1354931	LIVRET A	0,60	2,10	60 430,09	21
1354933	LIVRET A	0,60	2,10	15 441,26	14
1373779	LIVRET A	0,60	2,10	81 882,21	8
5056154	LIVRET A	0,60	2,10	23 122,16	8
TOTAL		0.71	2,21	2 046 296,61	23

Le taux moyen actuel de ces emprunts est de 2,21 % et la durée restante moyenne de 23 ans.

Cette opération permet à Domans de réduire son taux d’endettement et d’améliorer son autofinancement.

Ces remboursements interviendront en date du 20 août 2026.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la Directrice Générale, ou les cadres de l'organisme auxquels elle a pu donner délégation en la matière, à rembourser par anticipation ces prêts.

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.3.06 – GESTION PATRIMONIALE – ACQUISITION FONCIERE A PARON POUR LA REALISATION D'UNE VOIRIE

Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, rappelle que lors du Conseil d'Administration du 3 décembre 2024, les Administrateurs ont été informés du projet de construction de 30 logements et de l'acquisition des parcelles AM 284, 285, 286 dédiées au projet auprès de la Commune de PARON.

En cours de conception du projet, il est apparu que l'emprise de la voirie s'implante sur une partie de la parcelle appartenant à Habellis, sise à Paron, 9 avenue Pierre Chauvot de Beauchene, cadastrée section AM 278 de l'OAP plaine du Ru Couvert. Cette parcelle de terrain doit permettre la continuité de la voirie de desserte de l'opération des 30 logements à PARON.

Après avoir entrepris une démarche d'acquisition de la parcelle foncière auprès d'Habellis, Domanys a reçu par courrier le 12 mai dernier, une proposition de cession par les membres du Conseil d'Administration d'Habellis aux conditions suivantes :

- Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AM 278 (lot J) d'une superficie d'environ 1 018 m², au prix de 40 €/m²,
- Frais de géomètre et bornage, notaire ou autres frais rendus nécessaires par cette cession à la charge de Domanys,
- Signature directe d'un acte authentique entre Habellis et Domanys, sans immobilisation juridique préalable du terrain (via une PUV) dans l'attente de la réalisation du projet de Domanys,
- Acquisition et acceptation du terrain en l'état par Domanys.

Cette acquisition est motivée à la vue de ces éléments, de la stratégie régénération 2030 de Domanys, du caractère démonstrateur de ce projet en termes de performance environnementale, des enjeux de réponses aux logements sur la commune de Paron et du calendrier opérationnel conditionnant les financements de l'opération.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent, l'acquisition de l'emprise au prix de 40.720 € aux conditions ci-dessus, ainsi que la Directrice générale, Karine LASCOLS, ou le Directeur compétent par délégation, à signer tous actes s'y rapportant.

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.4 – GESTION LOCATIVE – AUTORISATION D’INSTALLATION DE CAMERAS SUR NOTRE PATRIMOINE A SAINT-FLORENTIN

Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, informe que dans la continuité de sécurisation de la commune de Saint-Florentin afin d’assurer la tranquillité des résidents et d’éviter les incivilités, la commune de Saint Florentin a sollicité DOMANYS en vue de l’installation de 2 caméras multi-capteurs :

- Une caméra au 02 rue de Champagne,
- Une caméra au 04 rue de Champagne

L’installation de ces dispositifs rentrerait dans le cadre de la politique de sureté et tranquillité résidentielle que mène DOMANYS depuis plusieurs années.

La Commune prendra en charge l’installation du le système de vidéosurveillance et l’entretien des caméras. Cette installation nécessitera un branchement électrique avec une consommation qui sera prise en charge par DOMANYS.

Les membres du Bureau du Conseil d’Administration, à l’unanimité, autorisent, la mise en place des installations sur le patrimoine de DOMANYS

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **DomanyS** s'est réuni en présentiel au Siège de DomanyS, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de DomanyS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.6.01 – QUESTIONS DIVERSES – ECO-PATURAGE PONT SUR YONNE

Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité rappelle que par délibération du Conseil d'Administration du 28 mars 2023, les administrateurs ont pris acte de la mise en place d'un mode de gestion par éco-pâturage sur différents sites sur le secteur Nord de l'Yonne, en complément des fauches et des tontes mécaniques déjà mises en œuvre. Une convention a été signée avec l'E.A.R.L. Chèvrerie des Dames Douces pour les saisons 2023, 2024 et 2025.

DomanyS souhaite poursuivre ce dispositif sur la parcelle de terrain située Rue Pierre Larousse à Pont sur Yonne (2000 m²), pour la saison 2026.

Le matériel (abri, clôture...) est déjà installé sur le site.

L'éleveuse mettra à disposition de DOMANYS, de 2 à 6 chèvres et/ou moutons au moins sur deux périodes, en fonction de la repousse de l'herbe : en juin puis en septembre/octobre.

Une contribution de 1 224,00 € HT serait versée à l'éleveuse.

Pour votre complète information, les coûts de tonte selon le marché actuel, sur ce site, s'élèveraient en moyenne à 1 296,00 € HT pour 2026.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, prennent note de cette information.

La Présidente,



Sonia PATOURET

DÉLIBÉRATION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le premier juin à 14 h 30 min**, le Bureau du Conseil d'Administration de **Domany**s s'est réuni en présentiel au Siège de Domany, 9 rue de Douaumont à Auxerre, sous la présidence de Sonia PATOURET, Présidente de Domany.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- ◆ Hervé COUTEILLE, Pascal HENRIAT, Saïd LAOUAT Nadège NAZE, Sonia PATOURET, Jean-Pierre RAOUT

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

- ◆ Alexandre BOUCHIER

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA RÉUNION

- ◆ Karine LASCOLS, Directrice générale, Hélène GAUTHERON, Directrice Finances, Gwendaëlle TAUREAU, Directrice des Relations Humaines et Ressources Internes ; Catherine OUMEDJKANE, Directrice Territoires & Attractivité, Wilfrid BELLEVILLE, Directeur Patrimoine, Hervé ACHACHE, Directeur Stratégie, Innovation et Communication, Thibault BERNHARD, Responsable du Service Affaires Juridiques, Nathalie LACOMBE, Assistante.

4.2.208.6.02 – QUESTIONS DIVERSES – ACQUISITION D’UN BIEN SIS 70-70 Bis RUE CARNOT ET 75 RUE DU GENERAL LECLERC A SENS

Karine LASCOLS, Directrice générale, rappelle que, lors du Conseil d’Administration du 27 avril dernier, les administrateurs avait autorisé l’acquisition d’un bien sis à Sens, au 70-70 bis rue Carnot et 75 rue du Général Leclerc.

Le bien d’une surface totale de 344 m² comporte 6 logements répartis comme suit :

- 4 appartements T2, situés en étage, de 33, 38, 39 et 48 m² ;
- 1 appartement T4, situé en RDC, de 114 m² ;
- 1 maison T3 indépendante, de plain-pied, de 72 m².

Le bien était mis en vente au prix de 707 200 €, soit 2 055,81 € du m² et commercialisé par une agence dont les honoraires sont à la charge du vendeur.

Une offre d’acquisition au prix de 660 000 €, soit 1918,60 € du m², hors frais de notaire, sur fonds propres, a été acceptée par le vendeur à la suite des négociations conduites.

Les Administrateurs, à l’exception de Bernard BUFFAUT et Françoise WARION qui s’étaient abstenus, ont autorisé l’acquisition de ce bien au prix de 660 000 €, hors frais de notaire, sous réserve de l’obtention d’un avis de valeur des Domaines supérieur ou égal au prix d’acquisition proposé aux vendeurs.

Ce jour, Karine Lascols indique avoir reçu l’avis de valeur des Domaines le 22 mai 2026 et que celui-ci s’élève à 675.000 € marge d’appréciation comprise.

Les membres du Bureau du Conseil d’Administration, prennent note de cette information validant l’acquisition aux conditions énumérées dans la délibération du Conseil d’Administration du 27 avril 2026.

La Présidente,



Sonia PATOURET